



Vincent Bourguet

La mécanique comme solution



Photo : Grégoire Demaurex

Le garagiste des agriculteurs élargit sa palette d'activités.

8 - 10

L'immobilier

sous toutes ses formes (2ème épisode)



Photo : Sébastien Villey

Une rénovation inscrite dans le paysage.

11 - 13

Côté Jardin

La biodiversité dans le jardin, le potager et l'assiette se joue dans le sol !



Photo : Jane Demaurex

Le sol est à l'origine de toute vie dans l'écosystème jardin.

20 - 21



Le bureau communal

Patricia Gabriel, Cristina Beaud et Christel Prélaz
021/ 947 41 73

Ouverture du guichet

Lundi 14h00 à 16h00
Mercredi 16h00 à 18h00
Jeudi 14h00 à 16h00

Permanence téléphonique

Pour vos appels, nous sommes à votre disposition toute la journée, du lundi au vendredi

www.granges-veveysse.ch
admin@granges-veveysse.ch

Numéros d'urgence

Police 117
Pompiers 118
Ambulances 144



La Poste de Bossonnens

Tél. 0848 888 888
Fax 0844 888 888

serviceclientele@poste.ch

Lundi au vendredi
07h30-11h00 / 14h00-18h00
Samedi 08h30-11h00



Messe à la Chapelle

Deuxième vendredi du mois à 18h00

Déchetterie au Grivaz - Palézieux

Lundi (pour les entreprises uniquement) 13h00-15h00
Mercredi (pour les privés) 14h30-19h15
Samedi (pour les privés) 08h00-11h45



Nos sociétés locales

La Société de Développement (SDG)

Raphaël Eschmann
078 699 42 30 (soir)
www.granges.org
info@granges.org

Les Aînés

Anne-Marie Emonet (Poupette)
021 907 80 80

La Jeunesse

Anouk Vienne
076 407 99 65
www.jeunessedegranges.ch
jeunessedegrangesveveysse@gmail.com

Chœur d'hommes « L'Avenir »

Jean-Philippe Thiran
079 286 81 43
www.avenir-granges.org
president@avenir-granges.org

Association pour la défense des Intérêts de la Chapelle de Granges

Bernard Vienne
021 947 48 26

« TiThai » Cuisine thaïlandaise artisanale

Libre-service 24h/24, 7j/7

Rte du Prey 55
021 946 35 28

www.tithai.ch – info@tithai.ch



Le Restaurant « La Croix Blanche »

021 947 59 85
croixblanchegranges@gmail.com

Lundi Fermé
Mardi 09h00-23h00
Mercredi 09h00-23h00
Jeudi 09h00-23h00
Vendredi 09h00-23h00
Samedi 09h00-23h00
Dimanche 09h00-16h00

La Pharmacie d'Attalens

Valéry Braun
021 947 47 37

Lundi à
Vendredi 08h15-12h00 / 13h30-18h30
Samedi 08h15-12h00



« Evasion » Coiffure

Corinne Vienne / Rte du Prey 27
021 947 58 68

Sur rendez-vous.
www.evasion-coiffure.ch



« La Mèche d'Ange » Coiffure

Aurélié Bussard / Rte de Palézieux 10
076 439 80 01

Ouvert le jeudi, vendredi et samedi
Atteignable du mardi au samedi



Contact

Si vous désirez faire paraître un article ou insérer une annonce publicitaire, veuillez prendre contact avec :

Gino Blommaert au :
079 273 30 79

ou à l'adresse mail :
info@granges.org

Annonces

Le prix est de CHF 50.- pour une annonce publicitaire commerciale. Par contre, c'est gratuit pour une manifestation.

Rédaction

Grégoire Demaurex
Jane Demaurex
Annelore Kleijer
Daniela Spring (correctrice)

Mise en page

Fabiola Wunderlin
fwunderlin@thinkweb.ch

Prochaine édition

Le délai de réception des articles et des annonces pour la prochaine édition est le **samedi 7 août 2021**.

Des solutions près de chez soi

Le maintien des mesures sanitaires et du télétravail en ce deuxième printemps "covidé" impacte notre gestion du temps et de l'espace. La notion de proximité est revalorisée. Davantage de temps passé chez soi, dans son village, dans sa région, ce sont des opportunités en plus pour découvrir le savoir-faire et la richesse de son environnement immédiat.

Que ce soit l'incomparable vitalité d'une terre fertile, les possibilités de rénover son habitat avec des matériaux naturels et des énergies renouvelables, l'inventivité et le savoir-faire des entrepreneurs et des artisans, tout acte créateur ou de transformation prend d'abord racine dans le local.

La présente édition est là pour nous le rappeler : les solutions se trouvent (presque) toujours près de chez soi !

Grégoire Demaurex

Informations communales

4 - 5

Informations de la Commission de l'Énergie et de l'Environnement

6 - 7

Vincent Bourguet

La mécanique comme solution

8 - 10

L'immobilier sous toutes ses formes (2ème épisode)

11 - 13

La Chôla - Veveyse Musique Parade

18

Côté jardin

20 - 21

Suisse-Rando

La randonnée en temps de Covid-19

22 - 23

25^{ème} Giron des Jeunesses Veveysannes

24












Conseil communal – Législature 2021 - 2026

Le Conseil communal issu des élections du 7 mars dernier s'est constitué le samedi 24 avril 2021. La répartition des fonctions et des dicastères s'est faite dans une ambiance constructive, conformément aux attentes des Conseillères et Conseillers communaux et dans l'intérêt de notre commune et de ses habitants.

Répartition des dicastères

<p>Syndic</p> <p>Suppléante : Christine Varone</p>	<p>Savio Michellod</p> <p>savio.michellod@granges-veveyse.ch</p>		<p>Administration générale Relations publiques Sécurité Jeunesse</p>
<p>Vice-Syndique</p> <p>Suppléant : Savio Michellod</p>	<p>Christine Varone</p> <p>christine.varone@granges-veveyse.ch</p>		<p>Finances Economie Transports</p>
<p>Conseillère communale</p> <p>Suppléant : Stéphane Dorthé</p>	<p>Fabienne Dietrich</p> <p>fabienne.dietrich@granges-veveyse.ch</p>		<p>Eaux Gestion des déchets</p>
<p>Conseiller communal</p> <p>Suppléante : Annelore Kleijer</p>	<p>Stéphane Dorthé</p> <p>stephane.dorthé@granges-veveyse.ch</p>		<p>Immeubles Constructions Agriculture</p>
<p>Conseillère communale</p> <p>Suppléante : Fabienne Dietrich</p>	<p>Annelore Kleijer</p> <p>annelore.kleijer@granges-veveyse.ch</p>		<p>Enfance Energie Environnement Aménagement</p>
<p>Conseillère communale</p> <p>Suppléante : Kimberly Wälti</p>	<p>Laurence Prizzi</p> <p>laurence.prizzi@granges-veveyse.ch</p>		<p>Santé Culture, Sport et Loisirs</p>
<p>Conseillère communale</p> <p>Suppléante : Laurence Prizzi</p>	<p>Kimberly Wälti</p> <p>kimberly.waelti@granges-veveyse.ch</p>		<p>Affaires sociales Routes Cimetière</p>



C'est durant la première séance de l'Assemblée communale, qui aura lieu le 1er juin 2021, que nous procéderons à certains actes constitutifs, notamment à l'élection des commissions obligatoires relevant du législatif.

Voici les trois commissions élues par l'Assemblée communale le 1er juin prochain :

La commission **financière** : élue par l'Assemblée communale et composée de cinq membres, ses principales attributions sont :

- Elle examine le budget et les comptes ;
- Elle donne son préavis sur le plan financier ;
- Elle émet une proposition de désignation de l'organe de révision à l'intention de l'assemblée communale.

La commission des **naturalisations** : élue par l'Assemblée communale et composée de cinq à huit membres. Elle a pour tâches :

- D'auditionner les personnes souhaitant obtenir la nationalité suisse ;
- De soumettre un préavis au Conseil communal.

La commission **d'aménagement** : composée de **sept membres**, dont cinq sont élus par l'Assemblée communale et deux par le Conseil communal (représentants de l'exécutif).

Elle a les attributions suivantes :

- Elle appuie le Conseil communal dans l'élaboration du plan d'aménagement local et dans l'application de celui-ci.

Nous invitons les personnes intéressées à rejoindre une commission à informer l'Administration communale, afin que nous puissions préparer au mieux l'élection des commissions.

Les autres commissions communales (commission de l'énergie et commission de bâtisse du bâtiment de la Léchère 2b) sont nommées par le Conseil communal. Les représentants de Granges au sein des commissions intercommunales (commission pour l'accueil extrascolaire, conseil des parents de l'école primaire, conseil des parents de l'école secondaire) sont également proposés par l'exécutif. Les personnes intéressées à rejoindre ces commissions peuvent s'annoncer, d'ici au 28 mai 2021, auprès du secrétariat communal.

Le Conseil communal remercie chaleureusement les citoyennes et citoyens pour leur participation et leur soutien lors des dernières élections communales. Il est volontiers à votre disposition si vous souhaitez des renseignements complémentaires et se réjouit de contribuer au bon fonctionnement de la commune durant les cinq prochaines années.

Le Conseil communal

PUBLICITÉ

Garage - Carrosserie **Savoy SA**

1616 Attalens - 021 947 43 85

www.garagesavoy.ch

Réparations toutes marques

Feel the difference



TiThai

Pour vos soirées d'entreprise, buffets, mariages, anniversaires,
essayez notre service traiteur

Route du Prey 55
1614 Granges
021 / 946 35 28
tithai.ch



Service Traiteur
Libre-service 24h



Votre Commission de l'Énergie et de l'Environnement vous informe

Rénover son bâtiment - Subventions

La stratégie énergétique 2050 de la Suisse a pour objectif de réduire les émissions de CO₂ à 1.5 tonnes par personne (2019 : 5.6 tonnes/personne). La consommation d'énergie finale, vecteurs énergétiques confondus, devra être réduite quant à elle de 54% (figure 1). Différentes mesures dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables permettront de faire baisser cette consommation. Le domaine du bâtiment est quant à lui responsable de 40% de la consommation d'énergie et de près d'un tiers des émissions de CO₂. La partie chauffage et eau chaude sanitaire représente 81% de la consommation énergétique d'un ménage (figure 2).

Afin de soutenir l'assainissement énergétique des bâtiments, le canton de Fribourg, tout comme les autres cantons, a mis en place « le programme bâtiment » permettant de soutenir financièrement les propriétaires. Une enveloppe budgétaire est mise chaque année à disposition des fribourgeois.

Afin de faire connaître ce programme, les communes de la Basse-Valleyse organisent depuis 2018 des séances d'information pour leurs citoyens. Ces dernières permettent d'expliquer la problématique actuelle, le potentiel qu'offre un assainissement ainsi que les types de subventions qui peuvent être octroyés. Le 23 février dernier, 40 personnes ont suivi la présentation via visioconférence.

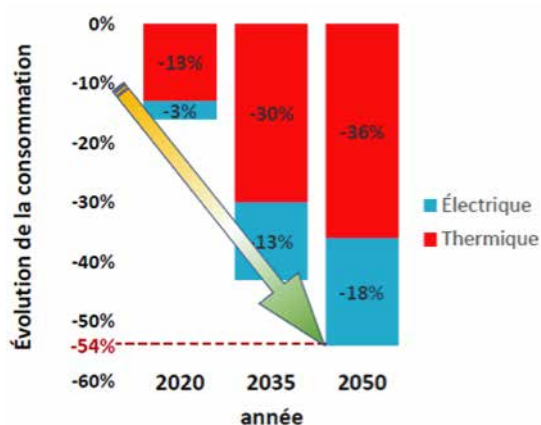


Figure 1 : objectif de la stratégie énergétique 2050

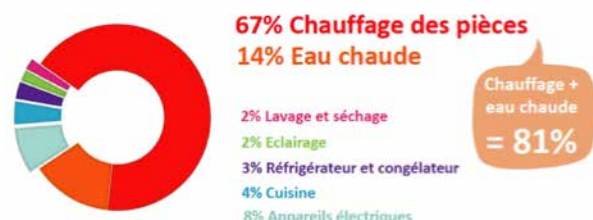


Figure 2 : répartition des besoins énergétiques par ménage

Mais que peut rapporter un assainissement ?

Un bâtiment demande un entretien régulier tous les 10 à 15 ans selon les éléments qui doivent être rénovés. Cependant, ces investissements ne font que maintenir une certaine valeur du bâtiment et cette dernière tend plutôt à baisser à long terme. Une rénovation ou assainissement énergétique du bâtiment va quant à elle apporter une plus-value au bâtiment et donc faire augmenter la valeur du bien.

Une rénovation représente un certain coût et peut nécessiter un prêt bancaire. En plus des subventions énergétiques du canton, une rénovation peut être déduite fiscalement et les charges annuelles (consommation énergétique) du bâtiment sont ainsi diminuées.

Stratégie d'assainissement

Une rénovation demande d'établir une planification dans le temps afin de ne pas se faire « surprendre », par exemple, par une panne d'installation de chauffage ou encore une fuite de toiture. En effet, prendre le temps de bien établir un concept d'assainissement permet de prendre les bonnes décisions. Un des outils de planification est le certificat énergétique cantonal des bâtiments (www.cecb.ch) qui est obligatoire selon les subventions demandées (CECB+). Ce dernier permet d'évaluer votre bâtiment selon le classement de A à G et donne trois variantes d'assainissement, de légère à lourde. La figure suivante montre une stratégie de rénovation selon la classe du bâtiment.



Figure 3 : note CECB avant rénovation et proposition de stratégie de rénovation

Lorsque l'on est obligé de lancer des rénovations pour son bâtiment, tels que fuites de la toiture, tuiles en fin de vie où encore une façade à refaire, il est nécessaire de faire un investissement pour la mise en place du chantier (échafaudages, démontage de la toiture, etc.). Rajouter les coûts d'une isolation sur l'ensemble des travaux doit être intégrée dans la réflexion. Les subventions accordées couvrent généralement une grande partie des coûts de l'isolation.



Subventions

En 2021 et ce jusqu'à fin 2022 (ou épuisement des fonds), les subventions cantonales sont augmentées de 50%. Elles peuvent être allouées pour des bâtiments existants datant d'avant l'an 2000, mais également pour des bâtiments neufs atteignant la classe A/A ou le label Minergie-P.

Les subventions peuvent être obtenues selon deux approches différentes, soit en rénovant un ou des éléments (isolation thermique (ex : toiture), système de chauffage et eau chaude sanitaire, capteurs solaires thermiques), soit avec une approche globale par un changement de classe CECB ou en atteignant une des limites du label Minergie. Voici deux exemples :

	Investissements	Subventions
1. Rénovation de la toiture	CHF 48'000.-	CHF 12'975.-
2. Rénovation complète de l'enveloppe : CECB G → CECB C/D	CHF 100'000.-	CHF 27'000.-

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur les subventions énergétiques sur le site de l'état de Fribourg : www.fr.ch/sde ou sur le portail du programme bâtiment du canton de Fribourg : <https://www.leprogrammebatiments-fr.ch/>

Annelore Kleijer – Conseillère communale en charge de l'énergie
Pour la commission de l'énergie et de l'environnement

Sources :

Figure 1 : Nouvelle loi suisse sur l'énergie, valeurs indicatives sur l'efficacité énergétique, 18.1.2018

Figure 2: Prognos-Der Energieverbrauch der Privaten Haushalte 2000 Energieverbrauch der Privaten Haushalte 2000 -2017, Octobre2018

Figure 3 : Séance rénover son bâtiment du 23 février 2021.

PUBLICITÉ

Droguerie
de Châtel-
St-Denis



Philippe Savoy
Rue de la Coula 50
1618 Châtel-St-Denis
Tél. 021 931 47 11



AUTOMOBILES
ROSSIER
Sàrl

079 449 82 35

www.garagerossier.ch
Route de Pra-Charbon 24
1614 Granges Veveyse
autorossier.r@bluewin.ch

ACHAT-VENTE
VÉHICULES NEUFS & OCCASIONS
RÉPARATIONS
DE TOUTES MARQUES

SERVICE & ENTRETIEN
MONTAGE PNEUS & GÉOMÉTRIE
JANTES ALUMINIUM & ACCESSOIRES
FREINS & ÉCHAPPEMENT
BATTERIE & AMORTISSEURS
SERVICE CLIMATISATION
DIAGNOSTIC & ÉLECTRICITÉ
LAVAGE & CARROSSERIE
REPLACEMENT DE PARE-BRISE
PRÉPARATION AU CONTRÔLE TECHNIQUE
PRÉSENTATION AU SERVICE AUTO

B&M
ELECTRIK S.à.r.l.

Electricité - Téléphone - Informatique

1814 La Tour-de-Peilz / 1614 Granges

D. Minacci

079 213 40 90

dminacci@bluewin.ch

Vincent Bourguet

La mécanique comme solution

A l'âge de cinq ans, Vincent Bourguet trônait déjà sur la batteuse de son père. Une trentaine d'années plus tard, le voici aux manettes d'un atelier mécanique dynamique et pluridisciplinaire. Située dans la zone industrielle de Granges, l'entreprise répond aux besoins des agriculteurs, de l'industrie et, depuis peu, des particuliers pour l'entretien de leurs espaces verts.

C'est tout naturellement que Vincent devient le « garagiste » des agriculteurs en 2005. Au bénéfice d'une formation de mécanicien sur machines agricoles, il commence par réparer celles que son père loue aux agriculteurs. Il diversifie ensuite sa palette de prestations aux machines de chantier. Parallèlement, il se lance dans des projets hydromécaniques avec, en 2009, un premier projet de dévidoir pour les pompiers de la Basse-Veveysse.

Le grand saut de 2012

Les demandes affluent. La place ne suffit plus. Il construit en 2012 un nouveau bâtiment avec des espaces et des installations adaptés à sa vision. Il engage du personnel. Son entreprise compte à ce jour quatre employés et deux apprentis. Les tâches administratives n'ont parallèlement pas cessé d'augmenter. Absorbées jusque-là par une employée à hauteur de vingt pour-cent d'équivalent temps-plein ainsi que par son épouse, « sans qui tout développement n'aurait tout simplement pas été possible », celles-ci vont impliquer un renforcement supplémentaire de ses ressources.

Vincent ne regrette pas cette décision : son entreprise ne connaît pas la crise. Il se sent même privilégié en ces temps de pandémie. L'entrepreneur a même cherché à engager l'an passé. Un de ses défis actuels : conserver ses apprentis en fin de formation. Les compétences qu'ils acquièrent dans l'atelier mécanique (hydraulique, mécanique, pneumatique, électrique, électronique) sont très prisées par la branche voire d'autres secteurs comme l'industrie, la logistique ou la construction.

La passion de trouver des solutions

Créer des solutions aux problèmes a toujours été la passion de Vincent Bourguet : « on réfléchit la nuit, on ne dort pas bien, on réessaie encore. La meilleure solution c'est de croire jusqu'au bout à ses idées » souligne-t-il. Et d'évoquer la réalité du monde économique d'aujourd'hui où la vente a souvent remplacé la connaissance approfondie de la mécanique, des matériaux et de la technologie. Il en découle des opportunités de réalisations sur mesure dans des marchés « de niche » pour son atelier. Contrairement aux grandes entreprises du secteur des machines, qui devront accompagner tout projet d'innovation d'une longue analyse de faisabilité technique et financière, une entreprise comme la sienne peut s'investir quasi immédiatement dans de tels projets.



Photo : site www.atelier-mecanique-bourguet.ch

C'est dans cet esprit qu'il réalise depuis une dizaine d'années des projets pour des entreprises du domaine de la construction. Parmi ceux-ci, le projet de camion à huit bras réalisé en 2013 avec le bureau d'ingénieurs local Hymexia. Si ce projet fut sans nul doute le plus emblématique, cette solution de « car wash à l'envers » s'est avérée trop onéreuse voire utopique.

Moins spectaculaires, certains projets ont, eux, passé avec succès le stade du prototype. Parmi les innovations « toutes simples », Vincent Bourguet cite le pousse-fourrage pour le bétail dans la grange ou le dispositif développé pour déplacer les tas de compost au bord de la route. Ces innovations présentent cependant l'inconvénient de pouvoir être facilement copiées et produites à moindre prix.



Un des projets les plus illustrateurs de la spécificité et de la complexité de ses projets d'innovation est celui réalisé pour une société experte en changement de pièces défectueuses de chemins de fer. Celle-ci lui a demandé de trouver une solution pour couper les attaches des traverses à l'usure rapide, de manière à pouvoir ensuite les remplacer par de nouveaux éléments soudés. « Visuellement, ce n'est pas impressionnant, mais techniquement c'était très compliqué à mettre en œuvre en raison des vibrations et des difficultés de devoir couper deux éléments en même temps. » précise l'entrepreneur.



Photo : site www.atelier-mecanique-bourguet.ch

Une innovation qui a convaincu au-delà des frontières

Autre projet d'innovation à succès : Vincent a travaillé depuis 2017 à répondre au défi de stockage du foin qui se pose à de nombreux paysans.

Alors que la surface des exploitations agricoles a augmenté ces dernières décennies, celle des granges est souvent restée la même. Une des solutions développées par les paysans a été de botteler le foin directement sur le champ dans des cylindres plastifiés. S'agissant de l'alimentation du bétail destiné à la production de fromage, le cahier des charges de l'agriculteur l'oblige à garantir un séchage dans la grange. Dès lors, il s'agit de rationaliser au mieux l'espace occupé par le foin pour permettre d'augmenter le volume de stockage. L'entrepreneur a commencé par développer une première presse pour compacter le foin. Fruit d'un gros travail, le premier prototype se fixait définitivement à une presse à foin.



Photo : Grégoire Demaurex

Même si le résultat était probant, cette réalisation ne pouvait intéresser que les exploitants qui pouvaient se payer le luxe de bloquer une de leurs presses pour des travaux de stockage.

Partant de ce constat, Vincent Bourguet a remis l'ouvrage sur le métier. Il a conçu cette fois-ci un dispositif qui se glisse entre le tracteur et la presse et peut sans difficulté aucune en être séparé. Le succès fut alors au rendez-vous. Via Internet et le réseau international de représentants de la marque de presse dont il est concessionnaire, il a reçu des demandes de coopératives agricoles française et anglaise.

La première réunissait des producteurs français de fromages de brebis, la seconde émanait d'agriculteurs anglais engagés dans la production de luzernes fourragères. Subventionnée par le gouvernement anglais pour éviter l'importation de soja des Amériques, la luzerne est particulièrement sensible aux conditions de séchage. L'entrepreneur grangeois s'est rendu en 2019 dans l'Aveyron et dans la région de Liverpool pour y présenter son produit. C'était juste avant le début de la pandémie. Les Anglais ont confirmé l'achat de deux dispositifs en janvier 2020.

Vincent et son équipe ont réalisé et livré deux machines en l'espace de trois mois. L'atelier mécanique aura vendu au total six machines en une année et Vincent Bourguet est actuellement en discussion avec de potentiels nouveaux acheteurs suisses et étrangers.

Avec l'obtention en parallèle d'un brevet et la certification obtenue pour la Communauté européenne, cette innovation offre ainsi quelques belles perspectives. Le prix apparaît compétitif pour des coopérations agricoles de Suisse et même dans des pays où le pouvoir d'achat est deux fois inférieur.

A l'écoute du monde agricole et des besoins actuels

Issu d'une famille ancrée dans la paysannerie, Vincent Bourguet pense que les agriculteurs sont de plus en plus pris, d'un côté, entre les exigences croissantes des subventions et de la société et, de l'autre, celles de quantités et de prix fixés par la grande distribution.

Le développement du marché du bio a ses avantages.

Cette tendance dévalorise cependant ceux qui produisent autrement (par exemple les agriculteurs en production intégrée). Les efforts des agriculteurs pour limiter les traitements phytosanitaires ne sont pas pris en compte par la population. Un des problèmes consiste en la méconnaissance par la société civile des contraintes et des conditions de production en Suisse et à l'étranger. De plus, tout changement dans l'agriculture s'inscrit dans la durée.

Tout en percevant et en s'ajustant aux besoins de flexibilité du monde agricole, Vincent Bourguet ouvre de nouveaux champs d'activités. Depuis quelques années, il confectionne les tuyaux hydrauliques et répond ainsi aux besoins d'entreprises de la construction ou d'installations sanitaires.

Il investit depuis peu le secteur des espaces verts et propose désormais aux particuliers de la région une large gamme de produits de grandes marques et offre un service de réparation toutes marques.

Grégoire Demaurex



Photo : Grégoire Demaurex



L'immobilier

sous toutes ses formes (2ème épisode)



Photo : Samuel Monziè

Une rénovation inscrite dans le paysage

Notre village est par excellence celui des granges. Suite à l'abandon de leur vocation agricole, nombreuses d'entre elles ont été rénovées et servent aujourd'hui d'habitat à des citoyens sans lien avec le monde agricole.

La rénovation de la ferme de Beauregard 29 illustre cette évolution. Rénovée de fond en comble, cette habitation abrite aujourd'hui deux appartements séparés et s'intègre harmonieusement dans le paysage local.

La loi fédérale sur l'aménagement du territoire définit les règles de transformation et de rénovation des bâtiments situés hors des zones à bâtir. Toute modification d'une habitation agricole existante est admissible « aussi longtemps que l'identité de la construction et des abords est respectée ».

En d'autres mots, la bâtisse doit respecter certaines normes d'habitation et d'assainissement énergétique et répondre à des critères d'intégration dans le paysage.

Des travaux importants réalisés en famille

Le jeune couple qui a acheté la ferme en 2015 vivait alors dans un appartement du village. Il avait rencontré son ancien propriétaire un peu par hasard. Conscient de l'état de désuétude de la bâtisse, le couple y a décelé un fort potentiel de développement. Il a opté pour une rénovation quasi totale avec maintien des volumes existants et de l'identité de l'ancienne ferme.

La possibilité d'augmenter de soixante pour cent la surface disponible d'habitation a rendu possible la création d'un appartement séparé dans la partie sud de la ferme.

Seules quelques poutres de la charpente étaient encore utilisables. Toute la structure était sinon à refaire. Cela tombait bien, la proche parenté de la jeune femme travaille dans le métier. Son père, son frère et son cousin ont réalisé toute la structure bois. Pendant six mois, ils ont résidé sur le site et mis en œuvre leur savoir-faire en techniques anciennes. La taille sur place de barres de charpente de treize mètres dans du bois douglas lamellé/collé fut un des moments forts de leurs travaux en Beaufort.



Photo : Samuel Monziè

Le couple a réalisé les plans de construction avec le soutien d'un architecte. La rénovation du bâtiment principal s'est faite autour des murs porteurs en pierre. Une ossature bois a été construite sur la partie sud dans une avancée de la grange. Le volume de la grange, lui, est resté le même. Toutes les façades ont été refaites, à l'exception de celle côté ouest qui avait été rénovée vingt ans avant. Le pont de grange a été conservé en l'état. La construction de l'appartement de trois pièces et demi en ossature bois a duré six mois de travaux. Le couple a pu s'y installer avec leurs deux jeunes enfants. Une année supplémentaire a été nécessaire pour achever la rénovation de la maison en début d'été 2019.

Des matériaux naturels et un bilan énergétique favorable

Les lectures et des recherches du couple et l'expérience en rénovation écologique du père de la jeune femme ont déterminé le choix des matériaux. Après avoir enlevé l'enveloppe de ciment des murs,

une entreprise locale a projeté le mélange chaux/chanvre sur la surface. Elle l'a ensuite recouverte d'un crépi à la chaux. Un enduit de chaux blanche a été appliqué à l'intérieur du bâtiment. Celui-ci favorise l'évacuation de l'excédent d'humidité du mur et assure la régulation hygrométrique de la maison. La séparation entre l'appartement principal et la grange s'est faite en ossature bois avec isolation de laine de bois souple.



Photo : Sébastien Villey

L'ancienne maison est ancrée par ses fondations dans le sol. Elle n'a pas de dalle. Le sol du rez-de-chaussée est constitué de boulets et de panneaux de liège expansé. Des serpentins pour le chauffage au sol ont été agrafés sur ceux-ci et coulés dans une chape à la chaux. 33 mètres carrés de panneaux solaires photo-thermiques assurent le chauffage principal. Réalisés en auto-construction avec le soutien d'une association régionale dédiée à l'énergie solaire, le dispositif garantit le chauffage du bâtiment et l'eau chaude sanitaire pour six personnes entre mi-février et mi-octobre. Pendant les quatre mois de la période hivernale, un poêle à bois hydraulique de 17 kW complète et assure la relève. Une part prépondérante de sa chaleur part dans une cuve solaire de 4000 litres. Celle-ci est restituée pièce par pièce via le chauffage au sol et régulée par des thermostats. Les surfaces vitrées au sud apportent leur lot de chaleur passive. Le stock existant dans le bûcher et les restes de charpente ont permis de chauffer l'entier du bâtiment durant les trois premiers hivers. A l'avenir, l'achat de dix stères de bois local sera suffisant pour produire la chaleur et l'eau chaude sanitaire nécessaire pour les deux appartements.



33 mètres carrés de panneaux solaires photovoltaïques complètent l'installation. Environ 40% de la consommation en électricité des deux ménages est ainsi autoproduite.

La fosse à purin sera prochainement transformée afin de stocker l'eau pour l'arrosage du jardin. Le verger de près de 2500 mètres carrés de terrain a été valorisé.



Photo : Sébastien Villey

Une partie importante de la production est revendue à la société électrique cantonale.

Une quasi-autonomie en eau et bientôt en fruits et légumes

Le couple a aussi rénové l'ancienne source qui alimentait jusque-là une fontaine extérieure. Un réservoir « fait maison » en anneaux de béton d'une capacité de 600 litres couvre les besoins journaliers des deux familles, même en période de sécheresse. Une connexion de sécurité au réseau de l'Association régionale Veveyse - Glâne - Gruyère (AVGG) garantit la sécurité de l'alimentation en eau potable.

Fort d'une formation sur la taille de deux ans à Granges-Neuve, le jeune homme a pu conserver les arbres fruitiers existants et en planter de nouveaux. Un jardin potager et quelques ruches juchées sur une planche en contre-bas complètent le tout. L'approvisionnement en fruits et légumes est garanti en été voire en automne. Ils sont conservés à la cave, au congélateur et dans des bocaux et servent à la consommation hivernale.

Dernier projet de ce jeune couple jamais à court d'idées : une serre à légumes pour assurer une autonomie sur l'année entière.



Photo : Grégoire Demaurex



Show Room • 400m²

Dépannage • URGENCE 24/24 • 021 694 08 08

M+M



MONTAGE - MAINTENANCE SA

OBTURATIONS COUPE-FEU

CLOISONS - PLAFONDS - PLANCHERS - PLATRERIE & PEINTURE - STORES INTERIEURS

Route de la Léchère 18 • FR • 1614 Granges-Veveyse • Tél. 021 947 41 59

www.montage-maintenance.com

Prévoyance | Véhicules | Habitation | Entreprise | Animaux

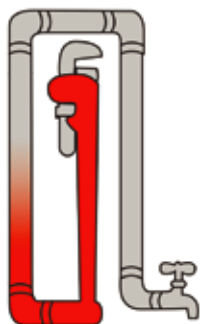


«Ensemble,
on s'assure un
avenir heureux.»

Agence de Châtel-St-Denis
Norbert Gabriel, Conseiller
Place d'Armes 11, 1618 Châtel-St-Denis
M 079 353 80 58
www.vaudoise.ch

Heureux. Ensemble.
Depuis 125 ans.

 **125**
vaudoise
Assurances



Roger Monnard SA
Sanitaire-Chauffage

Laurent Monnard
Responsable

Rte de Pra-Charbon 24
1614 Granges

021 947 44 00
021 947 44 50
monnard.sa@bluewin.ch



coupe soin couleur & relaxation

EVASION COIFFURE

Route du Prey 27 - 1614 Granges/Vse
021 / 947 58 68 www.evasion-coiffure.ch



Chez Clément Sàrl
BOUCHERIE CHARCUTERIE & TRAITEUR
 Clément Nunez
 Grand rue 33, 1618 Châtel-St-Denis, Tél 021 948 74 04
www.chez-clement.ch

NOS HEURES D'OUVERTURE:

Lundi fermé

Mardi 06h30 à 12h00

Mercredi 06h30 à 12h00

Jeudi 06h30 à 12h00 et 14h00 à 18h30

vendredi 06h30 à 12h00 et 14h00 à 18h30

Samedi 06h30 à 15h00 non stop

SONNAY CHARPENTE SA
 Menuiserie - Escaliers
 Charpente - Couverture
 Revêtements int. / ext.
 Travaux spéciaux

Daniel Sonnay

Tél. 021 907 44 00

Administrateur

Dir. 021 907 44 08

dsonnay@bluewin.ch

Fax 021 907 44 09

Mob. 079 436 96 83

1614 Granges (Veveyse)

1607 Palézieux

**PRO' DÉGÂTS
 ASSÈCHEMENT**

Assainissement de dégâts d'eau
 Assèchement de bâtiments
 Déshumidifications
 Protection après incendie
 Service de mesures

Pierre-Alain Sauteur
 Natel 079 433 00 72

SOLUTIONS

EARA
 COLLECTIVITÉS - PARTICULIERS

**BOIS IMPRÉGNÉS
 sous vide et pression**

- Terrasses, barrières, parois
- Bardage de façade
- Bois ronds et demi-ronds
- Mobilier urbain



EARA SA - Z.I. - 1614 Granges - www.eara.ch - Tél/Fax: 021 908 08 58/50

CREMAT SA
CREMAT SA
 LEVAGE ET ENVELOPPE DU BÂTIMENT

Nicolas Detraz
 Administrateur

T 021 907 44 01
 F 021 907 44 09
info@cremat.ch

Pra Charbon 42 B
 1607 Palézieux



Pompes Funébres

BONGARD

CHÂTEL-ST-DENIS

Entreprise familiale
Fondée en 1965
 Services toutes régions
24/24 021 948 72 26

Organisation complète d'obsèques - Chapelle funéraire privée
 Prévoyance et vœux funéraires - Transfert suisse et étranger.
 Notre représentant Basse-Veveyse : M. Bernard Pittet à Attalens
www.pfbongard.ch - info@pfbongard.ch



DHS

Débouchage Hydro-nettoyage Service

Votre satisfaction est notre priorité

Débouchage de votre évier, lavabo,
 WC, colonne de chute, etc.

Christian Aellen

Rte de Palézieux 25
 1614 Granges

M 076 410 60 85

christianaellen@icloud.com

www.dhsdebouchageservice.ch



La MECHE D'ANGE

COIFFURE

Dames/Messieurs/Enfants

Aurélié Bussard

Rte. de Palézieux 10

1614 Granges Veveyse

076/439.80.01



BOURGUET VINCENT ATELIER MÉCANIQUE

Pra-Charbon 16
1614 Granges (Veveysse)
021/907 82 04
www.bourguet-mecanique.ch

 <p>VENTE ET ENTRETIEN</p>		 <p>SERVICE TUYAUX HYDRAULIQUES</p>
 	 	

MACHINES AGRICOLES, ESPACES VERTS, ENTRETIEN HIVERNAL ET SERVICE HYDRAULIQUE

Boucherie Savoy C. Rey



Grand-Rue 35 1616 Attalens 021 947 41 49



**Nous sommes proches
de vous et de chez vous.
Surtout en cas de pépin.**

Stéphane Gabriel, Conseiller en assurances, M 079 735 25 07, stephane.gabriel@mobiliere.ch

Agence générale Bulle, Jacques Yerly

Agence de Châtel-St-Denis
Grand-Rue 41, T 026 916 10 40
bulle@mobiliere.ch, mobiliere.ch





« La Chôla »

Afin de soutenir notre Auberge « La Croix Blanche », Il reste quelques cases de libres !

Pour toutes les personnes intéressées, veuillez prendre contact avec notre secrétaire Christine Genoud au 076 337 32 62 ou email cgenoud10@bluewin.ch

Nous comptons sur vous et nous nous réjouissons de vous accueillir !

Le comité

Granges (Veveyse)
Restaurant de la Croix-Blanche
Samedi 29 mai 2021
avec la participation de divers groupes en soirée
BAL après la soirée

Sous cantine chauffée
Bus navette
Ambiance - Boissons
Petite restauration - Tombola

Soirée reportée en mai 2022

Renseignements: tél. 079 569 20 43
ENTRÉE GRATUITE



Chers Amis de la musique populaire,

Vu la situation sanitaire actuelle, nous vous donnons rendez-vous en mai 2022 pour la 21^e rencontre de musique populaire, au Restaurant de la Croix-Blanche à Granges (Veveyse).

Nous nous réjouissons de pouvoir partager une soirée pleine de convivialité, de rencontres et d'amitié.

En vous remerciant tous, nous vous souhaitons un bel été.

A bientôt en musique au cœur du village de Granges !

Alphonse Rossier, organisateur

Votre annonce ici

Le prix est de CHF 50.- pour une annonce publicitaire commerciale.
Par contre, c'est gratuit pour une manifestation.


Le comité



*Tout commence par un rêve...
Ensemble,
imaginons votre avenir*



Route de Granges, 1616 Attalens • Tél. +41(0)76 400 85 95 • info@lb-immobilier.ch www.lb-immobilier.ch



eule compte l'émotion de l'instant
DURCHBLICK See what
ut va bien plus que paraître
mean - est old wom - an tha P e - er see elles
PASSION NOUS ANIME.
In
Ab
I'd have to pack my things - and go. (aat's right)
TOO
aire

STEP BY STEP
Collages
BOOK

COURS DE COLLAGE

Fabiola Wunderlin - 076 451 05 79
info@stepbystep-book.ch
www.stepbystep-book.ch

Côté Jardin

La biodiversité dans le jardin, le potager et l'assiette se joue dans le sol !

Le sol est à l'origine de toute vie dans l'écosystème jardin. Mieux comprendre sa nature et son fonctionnement est la clé de la réussite d'un jardinage respectueux de la biodiversité.



Pourquoi garder vivant son sol de jardin et maintenir sa fertilité est si important ?

Une terre vivante et fertile ! Telle une mère nourricière, elle fournit aux plantes les éléments vitaux nécessaires pour leur croissance. De belles fleurs, des fruits et des légumes sains et savoureux, des plantes vivaces et des arbustes robustes : tous peuvent s'épanouir au jardin sans aucun apport d'engrais de synthèse ni traitement chimique à condition que la fertilité du sol soit maintenue.

En l'amendant avec des matières organiques comme du compost, du fumier composté, des engrais verts, etc., la terre du jardin s'enrichit avec le temps. A l'opposé, les pratiques traditionnelles par lesquelles on nourrit les plantes avec des engrais de synthèse directement assimilables par leurs racines appauvrissent le sol. L'humus diminue peu à peu jusqu'à sa dégradation totale. Un sol ainsi dépourvu de vie rend les plantes plus vulnérables aux maladies fongiques et aux attaques de ravageurs. Tout cela crée un déséquilibre dans l'écosystème de jardin.

L'HUMUS pour entretenir la vie dans le sol... et notre santé !

L'humus est l'un des composants essentiels d'un sol vivant. Les déchets organiques, qu'ils soient d'origine végétale ou animale, se dégradent dans le sol avec l'action combinée de l'air, de la température, de l'eau, et des micro-organismes.

Dans son processus de décomposition et avant de se minéraliser, l'humus nourrit une armada de micro-organismes dans le sol : bactéries, champignons, nématodes, vers de terre, limaces, etc... Cela génère une importante activité en surface et en profondeur. Tous les échanges et prédateurs entre ces êtres vivants favorisent et stimulent la santé et la croissance des plantes.

Une fois achevé, ce cycle d'humification apporte tous les éléments vitaux nécessaires au sol : un ensemble équilibré d'azote, de phosphore, de potassium, et d'oligo-éléments qui aide les plantes à bien se développer, fleurir et fructifier.

Des études scientifiques démontrent l'incroyable richesse de la microfaune et de la microflore d'un sol vivant. Cette richesse est à l'origine de la biodiversité du jardin et celle-ci ne dépend pas de sa taille.





La forte présence des vers de terre rend visible ce phénomène. S'y rajoutent petits animaux et insectes, prédateurs et auxiliaires. Ces précieux alliés, millions de micro-organismes microscopiques, permettent aux plantes d'assimiler les éléments minéraux. Pour cela, ils doivent être nourris et protégés. Par méconnaissance, beaucoup de jardiniers provoquent des dégâts importants en répandant des produits chimiques et en retournant leur sol à chaque fois !

De nos jours, plusieurs études dans les milieux médical et agricole démontrent le lien étroit entre santé et qualité du sol, notamment celle du Dr. Zach Bush sur l'empreinte des paysans aux Etats-Unis. Dans ce pays à l'échelle continentale, plus de 45 pour-cent de la population souffre de maladies chroniques liées à la pollution et à la dégradation du sol. A l'origine de celles-ci, l'utilisation massive et systématique de produits chimiques en milieu agricole et chez les particuliers (jardin).

Composter pour valoriser les déchets domestiques

Le compost, source principale de l'humus, est le meilleur amendement organique qu'on puisse fournir à un jardin. Facile à fabriquer, cet or noir est aussi une bonne manière de recycler et valoriser les déchets domestiques et de jardin : épluchures de fruits et légumes, tontes de gazon, mauvaises herbes non montées en graines, déjections et litières d'animaux (poule, cochon d'Inde, etc.), feuilles et déchets de taille broyés...

Après avoir essayé différents systèmes de compostage (silos en treillis, composteur en bac plastique, système de bois modulable, structure de palettes),



Composteur fabriqué avec des palettes



Construction artisanale d'un composteur sur mesure

nous avons opté pour une solution plus solide, durable et à la fois esthétique. Le secret d'un composteur efficace réside aussi dans son accessibilité, son double compartiment, sa modularité (possibilité de retirer les poteaux transversaux centraux et avant) et la présence d'un espace suffisant entre les traverses pour garantir une bonne aération.

Ce composteur est placé dans un endroit abrité du soleil (et du regard !) et il s'intègre harmonieusement au jardin.



Suisse Rando | Monbijoustrasse 61 | 3007 Berne | T 031 370 10 20 | info@suisse-rando.ch
Compte pour les dons CP 40-14552-5 | IBAN CH48 0900 0000 4001 4552 5 | suisse-rando.ch

RANDONNER AUX TEMPS DU COVID-19

LA BONNE ATTITUDE À ADOPTER PAR LES RANDONNEURS

Sortir, se sentir libre et retrouver la nature nous permet d'oublier un instant la situation extraordinaire dans laquelle nous nous trouvons en ce moment. Merci à vous, randonneuses et randonneurs, de faire preuve de responsabilité et de solidarité. Voici la bonne attitude à adopter pour une randonnée en toute sécurité.

PLANIFIER SA RANDONNÉE

- Découvrez des coins inconnus dans votre région. Avec 65 000 kilomètres de chemins de randonnée, vous en trouverez certainement un près de chez vous sans devoir emprunter les transports publics.
- Ouvrez la carte sur map.geo.admin.ch et cliquez sur le suivi de votre position en haut à droite de l'écran pour afficher le chemin de randonnée le plus proche de chez vous.
- Évitez les hauts lieux de randonnée pour réduire les contacts avec les autres randonneuses et randonneurs.
- Optez pour des itinéraires reculés et restez sur les chemins balisés.
- Si vous faites partie du groupe à risque, vous devriez renoncer à randonner en ce moment. Vous devriez surtout éviter les transports publics.
- Les remontées mécaniques n'ont pas encore repris du service.
- Les restaurants pourront rouvrir à compter du 11 mai.
- Les cabanes de montagne pourront rouvrir à compter du 11 mai.
- Informez-vous à l'aide de cartes et de la littérature sur la randonnée sur les degrés de difficulté, les distances, les dénivelés et les temps de marche. Prévoyez suffisamment de temps.
- Renseignez-vous sur les éventuelles dispositions cantonales avant de partir en randonnée.
- Si vous vous sentez malade, restez à la maison.

QUE METTRE DANS SON SAC À DOS?

- Comme d'habitude: veste de pluie, protection solaire, vêtements de rechange, carte d'excursions topographique, téléphone mobile avec numéros d'urgence, couteau de poche, nourriture et boissons, trousse à pharmacie, médicaments personnels
- Masque d'hygiène
- Désinfectant (il n'est pas toujours possible de se laver les mains en route)



Suisse Rando | Monbijoustrasse 61 | 3007 Berne | T 031 370 10 20 | info@suisse-rando.ch
Compte pour les dons CP 40-14552-5 | IBAN CH48 0900 0000 4001 4552 5 | suisse-rando.ch

ARRIVÉE ET DÉPART

- Gardez une distance de deux mètres dans les transports publics. Si ce n'est pas possible, il est recommandé de porter un masque.
- Si vous voyagez en voiture, vous pouvez sélectionner le filtre «Randonnée en boucle» pour trouver une proposition de randonnée où les lieux de départ et d'arrivée coïncident.

RANDONNER EN TOUTE SÉCURITÉ

- Ne serrez pas la main de vos compagnons de route.
- Les groupes de plus de cinq personnes sont toujours prohibés.
- Les règles de distanciation s'appliquent aussi sur les chemins de randonnée. Si ce n'est pas possible, il est recommandé de porter un masque.
- Toussez et éternuez dans le creux de votre coude.
- Lavez-vous les mains après, si possible. N'utilisez pas de savon dans les cours d'eau et évitez les abreuvoirs des vaches!
- Si vous ne pouvez pas vous laver les mains, utilisez du désinfectant.
- Refermez les clôtures après votre passage à l'aide de votre manche ou d'un mouchoir.

PAUSES

- Les règles de distanciation s'appliquent aussi durant les temps de pause. Si ce n'est pas possible, il est recommandé de porter un masque.
- Ne vous asseyez pas tous ensemble sur le même banc.
- Ne partagez pas vos repas et boissons.
- Ce qui vaut au quotidien s'applique maintenant à plus forte raison: emportez vos déchets, surtout les mouchoirs, dans des sachets fermés et ne laissez rien derrière vous. Bien entendu, il en va de même lorsque vous vous soulagez. Lavez-vous et/ou désinfectez-vous ensuite les mains.

FIN DE LA RANDONNÉE

- Lavez-vous les mains après, si possible. Si vous ne pouvez pas vous laver les mains, utilisez du désinfectant.



25^{ème} Giron des Jeunesses Veveysannes à Granges (Veveyse)



« La fête commencera et les rêves continueront » un jour ou l'autre...

Le 25e Giron des Jeunesses Veveysannes à Granges (Veveyse) devait se dérouler dans un premier temps du 20 au 23 août 2020 et avait été reporté en août 2021. Une telle manifestation, c'est le rassemblement de milliers de visiteurs de tous âges et de tous horizons pour vivre des moments inoubliables d'échanges et de partage.

Cela fait maintenant plus d'une année que la pandémie de Covid-19 est présente dans notre quotidien et nous constatons amèrement que la situation peine à s'améliorer. Il n'est pas concevable d'envisager pour cet été une manifestation regroupant des milliers de visiteurs, sans de strictes restrictions. L'ambiance festive qui règne habituellement dans un Giron des Jeunesses et dont nous souhaitons que chacun puisse bénéficier n'est définitivement pas compatible avec les restrictions en vigueur actuellement. C'est pourquoi, le Comité d'Organisation en accord avec une Jeunesse motivée a décidé de reporter la fête à 2022.

Le 25e Giron des Jeunesses Veveysannes se déroulera du **18 au 21 août 2022** à Granges (Veveyse). Le programme de la fête est maintenu dans son ensemble. Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que le souper-concert du vendredi est maintenu avec les Goldmen.

Un merci particulier s'adresse à toutes les Jeunesses Veveysannes pour leur patience et leur flexibilité dans le report d'une année supplémentaire de chaque organisation, spécialement à la Jeunesse de Tatroz et le Comité d'Organisation du 26e Giron des Jeunesses Veveysannes qui aura lieu en 2023. Ces circonstances exceptionnelles bousculent un grand nombre de manifestations et nous sommes de tout cœur avec chacune d'entre elles.

Pour conclure, nos profonds remerciements sont dédiés à tous les membres de l'organisation, sponsors, bénévoles et partenaires qui veillent précieusement, que ce soit de près ou de loin, à une organisation favorable du Giron. Le Comité d'Organisation est convaincu que la fête ne sera que plus belle l'année prochaine et vous remercie pour votre soutien dans cette situation particulière.

Le Comité d'Organisation

Granges 2021